



Infos jeunes : page 5

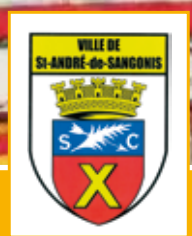
Les plus jeunes sont à la fête...

Sommaire

Edito	page 2
Infos municipales	
L'Europe, une chance pour nos territoires	page 3
Infos pratiques	
Les bons gestes pour économiser l'eau	page 6
Vie économique	
L'hébergement touristique	page 7
Parole aux associations	
L'association de l'Ensoleillade	page 9
Saint-André d'hier à aujourd'hui	
Les ponts de l'Hérault	page 10
Agenda	page 11
Fête de la musique	page 12



L'exposition des Artistes Amateurs Locaux des 28 et 29 mars a remporté un vif succès.





Trois temps forts dans l'expression de notre démocratie locale.

«Saint André 2015». Voilà une grande action qui va nous occuper les deux prochains mois... et nous ouvrir l'avenir pour longtemps.

Merci d'abord à tous ceux qui ont manifesté leur volonté de participer activement à cette opération. Ils montrent ainsi que la chose publique est encore «à la mode» et qu'ils souhaitent être acteurs de notre avenir commun. Les candidats ont été plus nombreux que les places disponibles dans les groupes, mais nous nous efforcerons de faire participer tous les volontaires à l'ultime réunion de mise en commun des résultats.

Pour tous, rendez-vous en septembre pour la présentation publique des conclusions et des projets.

7 juin 2009 : élections de nos représentants à l'Assemblée Européenne. Je ne peux que vous recommander de voter et d'exprimer votre choix politique. Un parlement européen fort et représentatif est indispensable pour construire l'Europe et il est clair que l'impact des règles européennes sur notre vie quotidienne, sur la vie économique, la vie agricole, la vie touristique est très important. L'article sur l'agrément du Pays Cœur d'Hérault au projet LEADER est un bel exemple des opportunités qu'offre l'Union Européenne aux acteurs économiques : soyez nombreux à en profiter.

Le projet des sablières de Carabottes et l'enquête publique ont été l'occasion d'un débat et d'une expression citoyenne. Le Conseil Municipal a d'abord écouté et étudié minutieusement le dossier puis émis dans la clarté et la sérénité un avis solidement argumenté (avis défavorable). La décision finale est maintenant dans les mains du Préfet de Région, Préfet de l'Hérault.

Bonne lecture du GRIFFE.

Bernard DOUYSSSET, Maire



Directeur de publication : Bernard Douysset - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas - Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis - Conception, réalisation, impression : Dixicom : 04 67 02 68 68 - Service communication mairie : 04 67 57 00 69 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2009.

L'EUROPE, UNE CHANCE

Entretien avec Jean-Marcel JOVER, responsable Cœur d'Hérault, maire de Gignac.



Le Griffé : Le 7 juin prochain, nous serons tous appelés à voter pour choisir nos députés européens. L'Europe semble souvent une entité bien lointaine. En quoi ces élections sont-elles importantes ?

J-M JOVER : L'Europe est aujourd'hui une nécessité incontestable. Les Etats européens doivent parler d'une seule voix et avoir des comportements cohérents, s'ils veulent pouvoir agir, réagir, et influencer sur l'organisation mondiale. La crise financière récente en fait la preuve. Beaucoup de pays ont désormais adhéré, et on ne peut qu'être favorable à une Europe dynamique, qui rééquilibre les marchés. Mais si l'on veut que l'Europe ne soit pas conduite par des technocrates, qu'elle soit vraiment dirigée par les élus, qui représentent les peuples et les nations, il faut que le Parlement ait une réelle autorité et une légitimité démocratique. Ce sont les électeurs qui restent les propriétaires de cette démocratie, c'est pourquoi il est très important d'aller voter le 7 juin. Il faut montrer que l'Europe nous intéresse, surtout si l'on veut qu'elle change, qu'elle soit plus représentative des intérêts nationaux, plus sociale, mieux organisée, moins technocratique.

Le Griffé : Concrètement, quel est l'impact de l'Europe sur notre territoire ?

J-M JOVER : Ses impacts sont très importants. C'est d'elle que viennent la plupart de nos réglementations. Mais il faut souligner aussi la participation de l'Europe au développement de nos régions : elle contribue au financement de grosses infrastructures, mais également, et c'est moins bien connu, au financement d'opérations plus modestes et néanmoins essentielles pour la vie de nos territoires. C'est notamment le rôle des programmes de financement LEADER (Liens Entre les Actions pour le Développement de l'Economie Rurale), auquel le Pays Cœur d'Hérault s'est porté candidat. Sa candidature a été acceptée le 26 novembre 2008 à partir d'un

LA VISITE DU SOUS-PREFET

Le 25 mars dernier au matin, M. Christian RICARDO, Sous-Préfet de Lodève, était en visite à Saint-André-de-Sangonis, répondant ainsi à l'invitation du maire et du conseil municipal.

Après une réunion en Mairie au cours de laquelle Bernard DOUYSSSET a présenté les principaux dossiers en cours, un déplacement en bus a permis de visiter les sites évoqués dans la présentation.

POUR NOS TERRITOIRES

du programme européen « Leader » pour le Pays

programme que nous avons élaboré avec la contribution d'une centaine d'associatifs, de socioprofessionnels, d'élus et de techniciens. Nous l'avons appelé « CONVIVENCIA ! », parce qu'il doit nous aider à « bien vivre ensemble », sur un territoire qui connaît une forte expansion démographique. Il s'adresse aux collectivités, mais aussi aux associations et aux particuliers.

Un budget de 1 409 000 euros est alloué jusqu'en 2015 pour des projets qui s'inscrivent dans ses axes, auquel s'ajoute un budget de 1 153 000 euros des collectivités publiques.

Le Griffon : *Quels sont les grands axes de ce programme ?*

J-M JOVER : Il y en a quatre.

Axe 1 : Dynamique urbaine et gestion de l'espace. Il s'agit de soutenir les actions qui permettent un développement plus harmonieux des espaces urbains et ruraux : construction durable, mise en valeur du paysage et du patrimoine, formation pour favoriser l'emploi, etc.

Axe 2 : Accueil intégré et densification de la vie locale. Cela concerne ce qui contribue au maintien de la qualité de vie et du lien social face à une évolution démographique très rapide : développement de « circuits courts » et soutien d'une agriculture de proximité, accès à la culture dans les villages, accès à l'information, etc.

Axe 3 : Coopération avec les territoires partenaires, notamment en matière de recherche et développement en gestion de l'espace.

Axe 4 : Animation, information et communication : diffusion des pratiques novatrices, diversification des activités agricoles, promotion touristique, conservation et mise en valeur du patrimoine rural, etc.

Le Griffon : *Que doit-on faire si on souhaite s'inscrire dans ce programme pour un projet ?*

J-M JOVER : C'est le Groupe d'Action Local (GAL) que je préside pour le Pays Cœur d'Hérault qui est chargé d'instruire les dossiers. Il faut donc s'adresser aux **services du GAL, Pays Cœur d'Hérault, 18 avenue R. Lacombe - 34800 Clermont-l'Hérault. Tél : 04 67 44 39 74.**

Du centre de loisirs à la chapelle de Cambous, en passant par le nouveau restaurant scolaire, les emplacements possibles pour la future école, le réservoir d'eau potable et les ateliers municipaux, la ZAE La Garrigue et son secteur d'extension, la station d'épuration et le site d'extraction des gravières, ce parcours a permis au Sous-Préfet de se rendre compte des infrastructures existantes et des nombreux projets en cours. Il s'est déclaré très intéressé et sera attentif aux dossiers qui lui seront présentés. Cette visite lui a permis de mieux les visualiser.

SAINT-ANDRÉ 2015, C'EST BIEN PARTI !

Les 5 groupes de travail sont constitués.

A la suite de l'appel au volontariat lancé dans le Griffon du mois de mars, de nombreux saint-andréens se sont portés candidats pour contribuer aux 4 groupes de travail de 12 personnes chacun.

Un 5^e groupe, dénommé groupe de pilotage et composé uniquement d'élus volontaires, a été également constitué avec des élus de toutes tendances.

Merci à tous !

La constitution de chacun des groupes de travail devant être représentative de l'ensemble de la population (âge, sexe, activités, etc.), et le nombre de volontaires dépassant le nombre de places disponibles, il a fallu faire un arbitrage sur ces critères et nous remercions de leur compréhension ceux qui n'ont pas trouvé place dans ces groupes. Ils pourront cependant participer à la 4^e réunion, pour la mise en commun des travaux des groupes.

Le programme de travail

Semaine du 11 au 15 mai : 1^{res} réunions des groupes de travail

Semaine du 25 au 29 : 2^{es} réunions

Semaine du 8 au 12 juin : 3^{es} réunions

2 juillet : réunion plénière de tous les groupes.

Tous les habitants seront conviés aux Assises de Saint-André fin septembre pour la présentation des résultats des travaux des groupes et de l'organisation du plan d'actions.



A l'issue de cette matinée, un apéritif auquel participaient diverses personnalités locales et les responsables d'associations a été offert dans la salle polyvalente du collège.

CARRIERES : le conseil municipal émet un avis défavorable

Amenés à se prononcer sur la demande de l'entreprise SOLAG, les élus ont rendu leur avis devant une salle du conseil comble, partagée entre les opposants au projet et les représentants de l'entreprise.

L'enquête publique qui a précédé le vote, a été marquée par une forte participation de la population inquiète de l'ampleur du projet et des nuisances possibles. Il restait aux élus à exprimer leur avis sur la base d'un dossier volumineux et complexe mais dont certaines imprécisions et erreurs ont influencé le jugement.

Rien n'est joué pour autant car en la matière, le conseil municipal n'a qu'un avis consultatif à donner, la décision finale revenant à l'autorité préfectorale. A deux reprises par le passé, les élus ont vainement donné un avis négatif en raison de l'insuffisance d'arguments et d'une mobilisation limitée des opposants.

Le contexte de 2009 s'avère très différent. Le projet a rassemblé contre lui de nombreux Saint-Andréens et la motivation du rejet s'appuie sur les insuffisances du dossier, notamment la sécurité des riverains en cas de crue, et non sur son interprétation.

VENEZ REDECOUVRIR LE PONT DU DIABLE

La Maison du Grand Site et ses espaces seront ouverts tous les jours, de Pâques à Toussaint. Tél. 04 99 61 73 01.

La légende du Pont du Diable

Le Pont du Diable traverse l'Hérault en son point le plus resserré. Accroché aux berges abruptes de la montagne, il résiste depuis 1000 ans aux colères des crues automnales. Il fut construit vers 1030, à frais partagés par les deux proches abbayes de Gellone et d'Aniane qui contrôlaient jalousement les deux rives du fleuve.

La légende dit que chaque nuit, le diable réduisait à néant les travaux effectués le jour. Guilhem fut amené à pactiser avec lui et lui promit l'âme de la première créature qui franchirait le pont, s'il cessait son œuvre destructrice. En trois jours, le pont fut construit. On envoya alors pour l'inaugurer un pauvre chien à la queue duquel était attachée une casserole. De dépit, le diable se précipita dans l'Hérault et dans sa chute creusa le gouffre noir...



Le Pont du Diable

« UNE NUIT DE LEGENDES »
SPECTACLE SONS ET LUMIÈRES
AU PONT DU DIABLE - SAMEDI 9 MAI À 21H30

PLANETE SPORT

Finales de la Coupe de l'Hérault de basket-ball à Saint-André-de-Sangonis les 6 et 7 juin 2009

Pour la première fois, le «Saint-Andréen Basket Club» organise, les 6 et 7 juin prochains, les finales de la coupe de l'Hérault à Saint-André-de-Sangonis.

Sur deux jours, 22 équipes, toutes catégories confondues (des mini-poussins aux seniors), viendront se rencontrer au gymnase du complexe sportif Raymond Boisset. De grands matchs en perspective avec les meilleures équipes du département ! Des personnalités du basket seront présentes ces jours-là.

L'entrée est gratuite les deux jours.

Renseignements et détail du programme : 04 67 57 04 69

Activités physiques adaptées pour les seniors

Plus de 80 personnes ont répondu présentes à la conférence «Bien bouger pour mieux vieillir» le 17 février dernier.

Pour répondre à la forte demande exprimée, des séances de gymnastique adaptée ont lieu chaque jeudi matin de 11h30 à 12h30 dans la salle du 1er étage du complexe sportif Raymond Boisset. A ce jour, de nombreux seniors se sont inscrits. Activité physique et convivialité sont les maîtres mots de ce rendez-vous hebdomadaire. Alors, n'hésitez plus !

Renseignements et inscriptions :

Valérie au 06 65 61 17 77 / 04 67 57 91 24

Vive les vacances au centre de loisirs !

Depuis 4 mois, le Centre de Loisirs a accueilli plus de 200 enfants. Durant les vacances de février, les enfants de maternelle se sont délectés de sorties en forêt et au Salagou, ils ont réalisé de délicieux gâteaux, joué, chanté, bougé, mimé, bricolé dans une atmosphère de vacances.

Les jeunes du village ont pu profiter des «vacances sportives» organisées en partenariat avec le Service Municipal des Sports, ou participer aux multiples activités créatives et récréatives qui leur ont été proposées, dont la création d'un totem en terre et céramique, sous la houlette des artistes de la compagnie Carambole. Une journée de ski et de luge au Mont Aigoual a clôturé ces vacances en beauté.



Quant aux ados, ils ont eu au programme : séjour de ski dans les Pyrénées, vacances sportives, laser game, tournois, percussions, baseball...

Au programme des vacances d'avril : séjour de trois jours sur le Larzac pour les ados, vacances sportives pour les

6/17 ans, grande journée accrobranches à Bessille, et beaucoup, beaucoup d'autres découvertes !



Et cet été ? Les inscriptions sont déjà ouvertes et le programme sera édité fin mai – début juin. Nous prévoyons déjà trois séjours pour les adolescents, deux pour les primaires, un chantier de jeunes, de nombreuses sorties, des semaines sportives, des stages Carambole, et nous vous réservons de nombreuses surprises.

Renseignements et inscriptions : Service Jeunesse 6 bis rue Ste-Brigitte – 04 67 57 91 41 - service.jeunesse@sangonis.fr

Les plus jeunes sont à la fête...

Al'initiative de Frédéric GREZES, conseiller municipal, le mercredi 1^{er} juillet, une grande «boum» sera organisée par la municipalité et le centre de loisirs pour les enfants des écoles publiques et privées, afin de clôturer l'année scolaire 2008-2009 sur une bonne note... de musique.

Pour cette 1^{re} édition, les enfants âgés de 8 à 11 ans pourront ainsi imiter leurs idoles et reprendre en cœur leurs refrains préférés. La manifestation sera interdite aux parents, mais les enfants

seront encadrés par du personnel qualifié et par la police municipale, qui assurera la sécurité.

Un groupe de DJ animera l'après-midi avec du matériel high-tech (laser, machines à bulles, machine à fumée, rampes de lumières...), passant en revue les titres prisés par cette tranche d'âge.

Renseignements et inscriptions limitées au centre de loisirs : 04 67 57 91 41

Le fruit à l'école : suite...

Depuis le mois de janvier, tous les mardis après-midi lors de la récréation, nos petits écoliers de l'école GAUBIL découvrent le plaisir de déguster les saveurs d'un fruit pour satisfaire leur appétit tout en luttant contre l'obésité.

Comme promis et pour donner suite à ses engagements, la municipalité a distribué fin février un questionnaire aux parents d'élèves afin de connaître leurs avis. Sur 310 enfants concernés, 230 questionnaires ont été retournés avec 216 réponses favorables, 10 sans opinion et 4 négatives.

Devant ce réel enthousiasme de poursuivre l'initiative, la distribution est reconduite jusqu'à la fin juin 2009.

Il est bien évident qu'aujourd'hui tout n'est pas parfait mais Julie VERHNES, adjointe aux écoles et à la petite enfance, s'attache à travailler conjointement avec le corps enseignant et les parents d'élèves pour améliorer sans cesse l'organisation et la distribution du fruit à l'école .

Afin de remercier toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la réussite de ce projet, un apéritif «fruité» sera organisé fin juin dans la cour de l'école GAUBIL.

TIR A L'ARC ET TAMBOURIN A L'ESSAI

L'Office Municipal des Sports a organisé des stages d'initiation durant les vacances de Pâques. Des enfants de 8 à 14 ans ont participé à des activités de tir à l'arc et de tambourin. Nous souhaitons pérenniser ces activités à la rentrée de septembre, pour enrichir le panel des activités physiques et sportives proposées aux saint-andréens.

Si vous êtes intéressés, contactez le Service Municipal des Sports au 04 67 57 04 69.



Les bons gestes pour économiser l'eau

Le saviez-vous ?

La banque mondiale fixe les besoins «normaux» en eau à **100 litres d'eau** par jour et par personne. Mais les disparités dans le monde sont fortes. Aujourd'hui en France nous en consommons **plus de 150 litres !**

L'eau est précieuse, des gestes simples peuvent nous permettre d'en économiser un peu chaque jour.

• dans la salle de bain

- Arrêtez l'eau lorsque vous vous brossez les dents (économie de 0,5 l par brossage) ou quand vous vous savonnez.
- Préférez les douches aux bains. Une douche consomme environ 50 l contre 250 l pour un bain : 1 bain = 5 douches.
- Installez des économiseurs d'eau : pour un même confort ils diminuent le débit au moins de moitié.

• à la cuisine

- Réutilisez l'eau de lavage des légumes pour l'arrosage des plantes d'intérieur.

• aux toilettes

- Installez une chasse d'eau à double débit : le petit débit consomme 2 fois moins d'eau !

• à la buanderie

- Attendez que votre machine à laver soit pleine pour la lancer.
- Préférez, lors de l'achat, une machine à laver de classe A : elle peut consommer jusqu'à 2 fois moins d'eau.

• au jardin

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser vos plantes ou laver votre voiture, en installant des réservoirs à la sortie des gouttières.
- Favorisez les plantations d'espèces locales moins gourmandes en eau.
- Arrosez le soir pour que l'eau s'infilte au lieu de s'évaporer au soleil. Vous diviserez ainsi par 2 la consommation en eau.

Traquez les fuites !

Une chasse d'eau qui fuit représente un gaspillage de 600 l d'eau par jour. Un robinet qui laisse passer un filet entraîne une perte de 300 l d'eau. Vérifiez donc régulièrement l'état de vos robinetteries et de vos tuyauteries.

Chaque geste compte !

Pour tout conseil et information sur l'environnement et le développement durable, contactez l'Association Demain la Terre au 04 67 57 25 44.

INFOS PRATIQUES

Les permanences du Maire et des Adjointes

- **Bernard DOUYSET, maire**, reçoit le lundi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h à 12h, sur rendez-vous.
- **Jean-Luc CROIZIER, chargé des affaires générales, du personnel communal, de la propreté de la commune** reçoit le mercredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
- **Jean-Pierre GABAUDAN, chargé du commerce, de l'artisanat local, de l'agriculture, du sport** reçoit les mardis et jeudis matins sur rendez-vous.
- **Mireille BRENIER, chargée des finances et de la fiscalité** reçoit sur rendez-vous.
- **Jean-Pierre PECHIN, chargé de l'urbanisme, de l'environnement, du cadre de vie, de la sécurité** reçoit le vendredi de 14h à 17h30 sur rendez-vous.
- **Chantal DUMAS, chargée des affaires sociales, du 3^e âge, de la communication, de la démocratie locale** reçoit sur rendez-vous.
- **Franck DELPLACE, chargé des bâtiments publics, du patrimoine, des grands travaux et des équipements** reçoit sur rendez-vous.
- **Julie VERNHES, chargée de la petite enfance, de la jeunesse, des écoles** reçoit le lundi sur rendez-vous.
- **Roxane MARC, chargée de la culture, des associations, des animations, festivités et foires** reçoit le mercredi après-midi sans rendez-vous, les mardis et jeudis après-midi sur rendez-vous.

Inscriptions à l'école maternelle du 5 mai au 30 juin

Les inscriptions des enfants nés en 2006 seront enregistrées tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sur rendez-vous.

Il est nécessaire, au préalable, d'établir le dossier d'inscription à la Mairie et de venir à l'école récupérer la fiche de renseignements et le règlement intérieur qui seront disponibles dans le hall.

Documents à fournir lors de l'inscription à l'école :

- livret de famille
- carnet de santé
- certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (médecin)
- dossier d'inscription de la mairie
- fiche de renseignements et règlement intérieur dûment remplis.

L'hébergement touristique à Saint-André : une activité qui a de l'avenir !

Saint-André-de-Sangonis a de magnifiques atouts pour développer un accueil touristique attractif. Située au milieu des vignes et des oliviers, dans un cadre paysager très riche et varié, fait de garrigues, de plaines cultivées et de cours d'eau, notre commune offre de multiples possibilités de loisirs et de découvertes tant à ses habitants qu'aux touristes de passage.

A 15 minutes du Lac du Salagou, du Pont du Diable, de Saint-Guilhem-Le-Désert ou du cirque de Mourèze et à une demi-heure de la mer comme des sites patrimoniaux du cirque de Navacelles ou de La Couvertoirade, il y en a pour tous les goûts ! C'est ce qu'ont bien compris ceux qui offrent aujourd'hui un hébergement touristique sur la commune, qu'il s'agisse d'accueil hôtelier ou de locations de vacances.

Patrick et Gisèle LINDER ont repris, depuis le 5 janvier dernier, l'hôtel « Les Jardins d'Isis », à l'entrée du village en venant de Montpellier, avec la volonté de le rénover pour lui donner un nouvel essor. Outre une clientèle de professionnels pendant la semaine (VRP, entreprises,...), ils développent une clientèle de touristes, français et étrangers, désireux de connaître la région et d'en visiter les sites réputés. La notoriété et les réservations se font de plus en plus grâce à des sites internet : celui de l'Office Intercommunal de Tourisme, et ceux de centrales de réservation qui s'adressent aux amateurs de régions riches en visites touristiques.

Patrick et Gisèle LINDER ont leurs enfants à l'école de St-André et souhaitent tisser des liens avec le village où ils viennent de s'installer. Ils ont commencé à organiser des soirées à thèmes (RICOUNE est venu chanter cet hiver) et continueront à le faire après la saison touristique.

Pour se faire connaître des saint-andréens, ils offriront à tous ceux qui le souhaitent un apéritif de bienvenue vendredi 15 mai à partir de 19 heures. Une invitation à ne pas manquer !

Autre type d'accueil touristique : les locations de vacances. Il y a dans le village 5 gîtes classés par la Préfecture et labellisés par les Gîtes de France ou Clés vacances, proposés par des habitants du village. Parmi eux, Annie DELEUZE s'implique bénévolement depuis de nombreuses années dans l'Office du Tourisme et promeut avec enthousiasme le développement de cette activité sur St-André : « Les nouveaux aménagements du Site du Pont du Diable

et de Saint-Guilhem-le-Désert sont une opportunité formidable pour St-André : cela va attirer des touristes du monde entier. C'est le moment de développer de l'hébergement ! Si on aime le contact et la relation avec les autres, c'est une activité très agréable. Il y a tous les services nécessaires dans le village pour satisfaire les touristes : services de santé, commerces, restaurants, bars, nombreux



L'Hôtel « Les Jardins d'Isis ».

produits du terroir, etc. Plus on sera nombreux à accueillir des vacanciers, plus notre village sera incité à mettre en valeur son patrimoine et à se faire une beauté ! »

Annie DELEUZE confirme les propos de Patrick LINDER : Internet est une révolution dans le domaine du tourisme. « C'est magique ! On touche 100 fois plus de monde qu'avant, quand on n'avait que les catalogues. Actuellement, je refuse des clients tous les jours et cela s'accroîtra dans les prochaines années ». A noter que suivant la situation patrimoniale, un abattement sur les revenus des locations peut être admis par les centres des impôts.

Vous êtes intéressés ? Vous hésitez à vous lancer ? Annie DELEUZE se propose de répondre à vos questions. Contact : 04 67 57 81 25

BRAVOS !

aux entreprises et commerces qui se créent ou se développent sur Saint-André !

Dans ces temps de crise, c'est une bonne nouvelle d'apprendre que des activités se créent ou se développent sur notre commune.

Bienvenue à :

• **SCOOT 'N' CO** : Jonathan GOTH, 20 ans, a ouvert en octobre dernier son magasin de vente, réparation, accessoires et équipements pour les deux roues, du vélo aux grosses motos. 29 bis avenue de Lodève. Tél : 04 67 84 31 54.

• **LES SAVEURS DE L'ESCALE** : Yves et Nathalie SEVENIER ont inauguré en octobre dernier ce restaurant qui garantit tous ses produits sans pesticide ni OGM. C'est le premier restaurant de l'Hérault certifié par ECOCERT. Il propose également une petite épicerie bio et organise une fois par mois un repas conférence-débat. 16 avenue de Lodève. Tél : 04 67 60 94 26.

Ce nouveau restaurant vient compléter l'offre de ceux qui existent déjà sur St-André : La Diligence, Les Jardins d'Adélia, La Renaissance, Le Griffon, Les Jardins d'Isis, le snack-café des Garrigues, Codo's.

• **LES FLORALIES** : Nadège FREULARD et Souad GHEZIELLE se sont associées pour ouvrir en octobre un magasin de fleurs et d'objets déco, 25 cours de la Place. Elles proposent également leurs prestations pour des événements et des mariages.

Cette offre vient compléter celles du Paradis Vert et de Chipy Fleurs.

• **PC. A75** : Jeannette SOTO et Jean-François PIRAS font depuis novembre dernier du dépannage informatique : assistance à domicile, mise en réseau, installation WIFI, réparations diverses. 3, rue Villar. Tél : 04 67 57 80 56 / 06 61 35 41 46.

Leur offre vient compléter celle de Jipson Computer et de Micropolys.

• **REVELIS** : Luc BONNIN vient de créer sa société de communication visuelle interactive avec la création de sites internet et d'identité visuelle pour la communication papier. Il propose également des formations en informatique, du débutant à l'utilisateur confirmé. Il s'adresse plus particulièrement aux TPE, PME, artisans et associations souhaitant s'ouvrir au marché de l'internet. Tél : 06 09 53 62 70.

• **ATV (Antenne Télé Vidéo)** : Edine LAKAL a choisi de quitter Montpellier pour installer l'automne dernier son magasin sur Saint-André. Il propose un service de dépannage rapide de TV et de pose d'antennes satellites et hertziennes. Il fait également de la vente de petit électro-ménager sur commande. 9 bis avenue de Montpellier. Tél : 04 67 42 39 05 / 06 67 90 24 63.

Son offre vient compléter celle de la société Douce.

• **ECL "HAIR" CIE** : la jeune coiffeuse Clécie PANIS a repris le salon de coiffure 8 cours de la Place. Elle met son adresse et son talent au service des hommes et des femmes de tous âges. Tél : 04 67 57 81 02.

Son offre vient compléter celles de Au-delà du miroir, d'Évolutive et de « Philippe ».

• **L'AUTO-ÉCOLE FRED** : Frédéric NADAL a ouvert son auto-école à l'automne. Il propose cours de conduite dans la journée et cours de code le soir, ainsi que des stages de récupération de points. 27, cours Grégoire. Tél : 06 21 13 38 00.

Son offre vient compléter celle de l'auto-école Star.

• **COTE ET COLLINE** : Sonia GIRARD a ouvert son agence immobilière en octobre dernier. Agence de proximité, elle propose vente, location et estimation de maisons de village, d'appartements et de terrains d'arrière-pays. Place Joseph Boussinesq. Tél : 04 99 06 46 11.

Son offre vient compléter celles de L'Immobilier du Sud et de Sotransimmo.

• **SWISSLIFE** : Thomas HUMEZ a depuis le 20 février pris les rênes d'un cabinet d'assurances, au 9 route de Montpellier. Il propose avec sa colla-

boratrice une large palette d'assurances : santé, vie, dommages classiques (auto, habitation, commerces). Tél : 04 67 02 03 32 / 06 60 94 60 51.

Cette offre vient compléter celles des assureurs Eric Berthomieu, Pierre Gestin et Brigitte Gourg.

• **PHAENE SALA**, neuropsychologue et psychologue clinicienne, vient d'ouvrir son cabinet 31 cours de la Place. Elle propose rééducation neuropsychologique, prise en charge de la douleur et accompagnement, soutien et suivi psychologique des patients. Tél : 06 61 89 29 09.

• **CENTRE AUTO SAINT-ANDRE** : Bernard GAUJOUX a ouvert le 2 janvier son garage à côté de la station service, 59 route de Montpellier. Il fait de l'entretien rapide : pneus, freins, batteries, amortisseurs, vidange, échappement, révision, géométrie, climatisation. Tél : 04 99 65 04 03.

Cette nouvelle offre vient compléter celle des garages Bessière, Bruyère Automobile, Classic Automobile, Auto Technique, Chapel Automobiles, TBM, Carrosserie RENO et Carrosserie St-André.

• **CANICULE PISCINE** : Jean-Rémi BARRET ouvrira courant mai sa géode, pour la vente et l'installation de piscines en coque polyester. Il proposera également une gamme d'accessoires et de mobiliers originaux pour les piscines. ZAE La Garrigue. Tél : 04 67 57 30 30.

Il vient ainsi rejoindre le Pôle Piscine déjà constitué par Maria Piscines et Desjoyaux Piscines.

• **CONTRALCO** : cette entreprise de Gignac, spécialisée dans la fabrication d'éthylotests, a inauguré le 26 mars dernier sur La Garrigue son centre de recherche, destiné à rendre ses produits plus performants et plus écologiques mais aussi à mettre au point un test fiable de mesure de la drogue au volant. 9, rue de la Lucque. Tél : 04 67 29 48 22.

• **LES MENUISERIES ALUMINIUM YORIS** ont fait une extension de leurs locaux de 250 m² sur La Garrigue et créé un emploi de cadre commercial. Deux autres créations d'emplois sont prévues. ZAE La Garrigue - Rue des Chênes Verts.

Le secteur des menuiseries aluminium est dynamique sur notre commune, avec les sociétés A.B.H. Menuiserie et Dembski-Sogorb.

• **LA CAISSE D'ÉPARGNE**

Pour accompagner le développement de sa clientèle, la Caisse d'Épargne a déménagé pour un espace plus vaste, ouvert un distributeur automatique de billets et créé un nouvel emploi. 23, cours de la Place. Tél : 0821 015 239.

Avec le Crédit Agricole, ce sont deux banques qui accompagnent le dynamisme de notre économie locale !

• **MARAICHAGE BIO** : Henri FITOUSSI vient de s'installer sur des terrains au sud du village, pour y commencer ce printemps une culture biologique de légumes des quatre saisons et un verger de pommiers et de poiriers. Ses produits seront vendus sur les marchés de la région et en vente directe à la propriété. Tél : 04 67 96 94 31.

Il rejoint ainsi d'autres maraîchers sur la commune : son voisin Bertrand QUINET, Marie-José COMBES et Didier VIDAL.

C'est un total de 29 emplois qui ont ainsi été créés sur notre commune depuis 6 mois. Bravo !

Merci de nous signaler toute omission.

Si vous créez ou développez une activité sur Saint-André, contactez-nous au 04 67 57 00 69, nous nous en ferons l'écho dans cette rubrique.

PAROLE À L'OPPOSITION

Un an déjà, état des lieux

Un an déjà que vous nous avez fait confiance pour défendre vos intérêts. Nous vous en remercions une nouvelle fois et nous revenons vers vous pour vous broser un rapide bilan de l'année écoulée. Ce que nous constatons :

Des commissions qui fonctionnent mal ou pas du tout. Par exemple, la commission « école, jeunesse » se borne à faire de l'information et ne travaille pas sur les problèmes pour laquelle elle a été créée. Certains projets nous échappent et leurs

orientations se décident sans nous.

Il relève du parcours du combattant de consulter des documents auxquels nous avons légalement accès. Devrions-nous faire appel à la loi ?

L'absence de certains membres de la majorité aux conseils municipaux devient une habitude. Seraient-ils déjà las, là ou loin de St-André ?

Pour argumenter une augmentation des charges (impôts locaux, prix du mètre cube d'eau potable etc.) ou bien exprimer un désaccord quelconque, la même

justification nous est sans cesse resservie « C'est la faute de l'ancienne équipe municipale ! »

Il faudra bien que cela change et que cette majorité assume enfin ses actes et ses choix.

Cependant, nous restons vigilants par respect pour tous les St-Andréens qui comptent sur nous.

Les conseillers municipaux de l'opposition constructive.

Si vous souhaitez nous écrire : 6pourtous@gmail.com

L'association des parents et amis de l'Ensoleillade Pour mettre du soleil dans la vie des enfants et adultes handicapés

Rencontre avec Claude GERVAIS, Président de l'association

Le Griffes : Depuis sa création en 1978, l'Ensoleillade est chère au cœur des saint-andréens. Mais elle a traversé de nombreux moments difficiles. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Claude GERVAIS : L'Ensoleillade gère désormais un ensemble de trois établissements d'accueil pour enfants, adolescents, et adultes handicapés mentaux, afin d'apporter des réponses à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de handicap.

L'Institut Medico-Educatif (I.M.E.), à l'entrée du village en venant de Montpellier, est l'établissement le plus ancien : il accueille 41 enfants de 6 à 20 ans. Ces enfants sont scolarisés jusqu'à 16 ans, afin de leur permettre le plus d'acquisitions possible. Ensuite, ceux qui le peuvent suivent une formation professionnelle en jardinage, en espaces verts, en entretien de la vigne, et même un début de formation en menuiserie, pour être en mesure de travailler, peut-être un jour dans un Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT).

Ceux qui n'ont ni les capacités ni l'autonomie suffisantes seront orientés vers l'occupationnel, puis éventuellement vers la Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.), créée en 1986 dans le quartier de La Parage : elle offre 40 places en internat, dans 4 appartements aménagés en unités de vie.

Plus récemment, en 2001, a été créé un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.), pour répondre aux besoins de la petite enfance, de la naissance à l'adolescence : les professionnels interviennent à domicile pour s'occuper des enfants. Aujourd'hui 20 enfants sont suivis.

Ces trois structures à taille humaine accueillent nos enfants avec un respect et une qualité de soins remarquables. Je peux témoigner que mon fils Richard, qui a 42 ans, est heureux à la M.A.S., et malgré toute la souffrance qui accompagne le handicap, c'est quand même bien là l'essentiel ! Mais c'est pour nous tous, professionnels et parents, un combat de tous les jours, parce qu'il y a de plus en plus de besoins, et de moins en moins de financements pour y faire face. Les listes d'attente de familles qui rêvent de pouvoir confier leur enfant à l'Ensoleillade de Saint-André sont longues !

Le Griffes : Comment ces établissements sont-ils financés ?

Claude GERVAIS : Ils fonctionnent sur la base de prix de journée définis par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS). Or, entre 2005 et 2008, les prix de journée ont diminué de 34%, alors que les handica-

pés, comme le reste de la population, vivent de plus en plus vieux et nécessitent de plus en plus de personnel qualifié.

Le Griffes : Quel est le rôle de votre association de parents ?

Claude GERVAIS : Elle a été créée en 1978, pour aider à la création de l'Ensoleillade, et travaille depuis en très étroite collaboration avec l'Association gestionnaire, ainsi qu'avec les professionnels. Elle a deux objectifs principaux : aider les familles en contribuant à rompre leur isolement (nous avons par exemple récemment ouvert une bibliothèque spécialisée sur le handicap, qui est aussi un lieu d'échanges entre nous), et trouver des moyens pour faire des choses que les budgets publics ne permettent pas de faire. Et pour cela, toutes les idées sont bonnes à prendre ! Organisation de lotos auxquels les saint-andréens sont nombreux à participer, vente de brioches, appel à dons, à mécénat, etc. C'est ainsi que nous avons pu doter l'I.M.E. d'un équipement informatique adapté dans le cadre d'un projet éducatif innovant, que les enfants ont pu aller voir le spectacle Nemo sur Glace à Montpellier et que nous avons pu, également, acheter une « joëlette » pour promener en pleine nature certains adultes polyhandicapés de la M.A.S.

Autant de plaisirs qui donnent le goût de vivre...



Promenade en Joëlette au bord du Salagou.

Le Griffes : Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Claude GERVAIS : Nous sommes à un moment charnière important, car la M.A.S. ne répond plus aux normes actuelles et l'I.M.E. nécessite des travaux de rénovation. Nous travaillons donc sur plusieurs hypothèses (construction neuve ou rénovation), avec la ferme volonté de rester sur Saint-André : nos liens avec la population sont anciens,

nos enfants y sont aimés et respectés, L'Ensoleillade est d'ailleurs le plus important employeur du village, avec 130 emplois ! Un avenir à construire ensemble, donc, pour mettre du soleil dans la vie de nos enfants !

Le Griffes : Comment les saint-andréens peuvent-ils y participer ?

Claude GERVAIS : Ils peuvent faire partie de notre association (la cotisation est de 20 euros), faire des dons (qui ouvrent droit à réduction d'impôt), et nous sommes ouverts à toute contribution qui permettrait d'améliorer le confort de vie de nos enfants. N'hésitez pas à nous contacter !

Contact : 04 67 99 33 19

Adresse postale : B.P.14 Saint-André-de-Sangonis

Les ponts de l'Hérault, entre Saint-André et Gignac

La moyenne vallée de l'Hérault forme un ensemble de paysages pittoresques liés à la beauté de plusieurs ponts historiques.

Liens entre les hommes et franchissements commodes, les ponts de l'Hérault ont résisté à bien des crues violentes. Le vénérable pont gothique de Saint-Etienne d'Issensac (XV^e) ou le Pont du Diable, au débouché des Gorges de l'Hérault (XI^e)... pour ne citer que les plus célèbres. Deux ponts insuffisamment connus, qui relient St-André et Gignac, pourraient être mieux mis en valeur : le pont de pierre du XVIII^e siècle, œuvre de Bertrand Garipuy (1748-1782) et le pont de béton du XXI^e siècle, conçu par l'architecte Charles Lavigne (1944-2005).

La construction de l'autoroute a bouleversé le grand paysage et changé les échelles de perception entre Saint-André et Gignac. Les deux ponts, si proches géographiquement et si contrastés par leur architecture, forment un ensemble remarquable qu'il serait bon de faire découvrir de manière plus commode et plus sûre.

Le premier pont, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, est dû au dessin de l'architecte Bertrand Garipuy. Considéré comme l'un des architectes et ingénieurs les plus doués de son temps, Bertrand Garipuy était le fils de François Garipuy, directeur des travaux de la Province du Languedoc, au XVIII^e siècle. C'est à l'âge de 26 ans, en 1774, que le jeune maître d'œuvre conçut le projet d'un pont de pierre, en grand appareil, d'une seule arche et d'une portée de près de 50 mètres. Les Etats voulaient améliorer les conditions de circulation sur la route royale passant par le Massif Central et allant de Montpellier à Paris. Très doué, il avait déjà réalisé plusieurs ouvrages remarquables. Il commença la construction en 1778 et très vite, les difficultés s'accumulèrent. Impétuosité du fleuve, mauvais sol sur la rive gauche, querelles locales... Avant d'exécuter le pont de Gignac, Bertrand Garipuy construisit en 1777-78, le pont de Lamoux, véritable maquette au 1/6^e, près de St Félix de Lodez. Ce pont existe toujours et en constitue le prototype. La Révolution



Le pont de béton du 21^e siècle.

interrompit le chantier qui ne reprit qu'en 1810. Bertrand Garipuy ne vit donc pas son ouvrage achevé, car il mourut brutalement en 1782.

Le second pont fut dessiné par Charles Lavigne, pour permettre le franchissement de l'Hérault par l'autoroute A750. Né à Paris en 1944, Charles Lavigne fit ses études à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris et en 1971, il intégra l'agence d'Auguste Arzac dont il devint un des collaborateurs les plus compétents. En 1984, il créa sa propre structure et son travail atteignit rapidement une renommée internationale. Il fut récompensé par de nombreux prix pour des ouvrages d'art particulièrement spectaculaires (pont de Normandie, pont transbordeur de Rouen, pont de Beaucaire; à l'étranger, pont Vasco de Gama...)

Le pont allie la beauté des lignes à la prouesse technique, sans altérer le site du monument historique du XVIII^e siècle. Réglée comme une horloge, la mise au point du mouvement de la « rotule » de son arche principale, fut un exploit. D'une longueur de 140 mètres, le pont présente un profil élancé et élégant. Malheureusement, Charles Lavigne ne vit pas l'achèvement de son ouvrage car il mourut brutalement en 2005. Il fut relayé sur le chantier par son collaborateur Michel Virlogeux. Inauguré en 2007, l'ouvrage ne porte pas de plaque évoquant son concepteur.

Plus de deux siècles séparent la construction de ces deux ouvrages, sur le même site et à quelques centaines de mètres de distance. Leur réalisation fut marquée curieusement par les mêmes difficultés de sol instable et par la disparition prématurée de leurs concepteurs. La mise en valeur des berges de l'Hérault, souhaitée pour le plaisir de tous, passe par la redécouverte de ce patrimoine remarquable.



Le pont de pierre du 18^e siècle.

Tous les jeudis matins de 8h30 à 12h30, salle polyvalente :
Jouons en Ludothèque

Tous les mardis matins de 9h15 à 11h15, salle du 3^e âge :
AMSTRAMGRAM

CULTURE - FESTIVITÉS

- du 4 mai au 1^{er} juin : inscriptions en mairie au concours des « Jardins et Balcons fleuris »
- 11 mai à 18h30, salle des fêtes : conférence « Situation et perspectives de l'Assurance Maladie » par M. Pierre DELORT, organisée par le CCAS
- 15 mai à 21h, église : concert de la Philharmonie saint-andréenne. Entrée gratuite
- 20 mai à 17h, salle des fêtes : accueil de la course en tandem organisée par l'association Retina
- 25 mai de 15h à 19h30, salle des fêtes : don du sang
- 3 juin à 19h, complexe sportif : remise des prix du concours des vins organisé par la communauté de communes Vallée de l'Hérault
- 7 juin de 8h à 22h : élections européennes
- 12 juin à 21h, à Saint-Guiraud : concert de la Philharmonie saint-andréenne
- 19 juin à 18h30, salle des fêtes : conférence « Dons d'organes » organisée par le CCAS
- 20 juin : fête de l'école privée Jeanne d'Arc
- 21 juin : fête de la musique
- 26 juin matin : fête des écoles primaires Gaubil et Randon
après-midi : fête de l'école maternelle
- 26 juin à 21h, église de Saint-Pons-de-Mauchiens : concert de la Philharmonie saint-andréenne
- 28 juin : vide grenier sur la place organisé par Chrysalides et Papillons et AMSTRAMGRAM

SPORT

Office Municipal des Sports, au complexe sportif

- 9 mai toute la journée : rencontre régionale de danse de l'UFOLEP
- 20 juin à 20h30 : gala de gymnastique rythmique et sportive
- 24 juin à 18h30 : gala de danse
- 27 juin à 20h : gala de Hip Hop

« Saint-André Basket Club » (seniors), au complexe sportif

- 2 mai à 20h : Saint-André-de-Sangonis reçoit Palavas
- 9 mai à 20h : Saint-André-de-Sangonis reçoit MJC Saint-Pons
- 6 et 7 juin : finales de la Coupe de l'Hérault

« Olympique Saint-Andréen », équipe Fanion (PHB),
au stade Sangonis,

- 3 mai à 15h : Saint-André-de-Sangonis reçoit Saint-Just ASCM 1
- 17 mai à 15h : Saint-André-de-Sangonis reçoit Mauguio US 1
- 31 mai toute la journée : challenge « Patrick Ortiz », tournoi benjamins

DERNIERE
MINUTE

« Foulées vigneronnes de Saint-André » : dans le cadre de l'organisation de cette course pédestre qui aura lieu le 4 octobre 2009, le service municipal des sports organise le mardi 19 mai à 18h30 à la salle des fêtes une réunion d'information et d'appel aux bénévoles pour cette manifestation qui nécessite une forte mobilisation.
Renseignements : 04 67 57 04 69

ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE

Accueil de classes maternelles : lectures autour de thématiques ou de livres spécifiques

- samedi 30 mai de 9h à 12h30 : troc de livres enfants et adultes

Renseignements : 04 67 57 90 46

ASSOCIATIONS

L'Amicale des Retraités Saint-Andréens

vous propose :

- mardi 26 mai à 15h, salle des fêtes : Thé dansant avec Bleu Nuit
- jeudi 11 juin : voyage en Camargue. Renseignements : 04 67 02 41 71
- mardi 30 juin à 15h, salle des fêtes : Thé dansant

Allez Savoir

- 12 mai à 19h, salle des fêtes : assemblée générale extraordinaire

Santé nature vous propose :

- mercredi 6 mai de 9h à 11h : atelier « Cuisiner... pour manger sainement » par Martine Calvet
- samedi 16 mai de 14h à 17h : atelier « Prendre soin de soi en fonction des saisons » par Martine Calvet.
- mardi 19 mai à 20h30, salle polyvalente : conférence « Accueillir son enfant aujourd'hui... pour un accompagnement naturel de la maternité » par Eugénie Durix, naturopathe.
Renseignements : 06 23 01 68 96

INFOS ASSOCIATIONS

Vide-grenier festif de Saint-André-de-Sangonis. Le 28 juin 2009 de 10h à 18h

Le second vide-grenier festif de Saint-André aura lieu le dimanche 28 juin de 10h à 18h sur la place du village. Organisé par les associations de la petite enfance de la ville, Chrysalides et Papillons (crèche associative) et A.M.Stramgram (association des assistantes maternelles), il proposera sur toute la journée un vide-grenier où les visiteurs pourront chiner, des animations gratuites principalement orientées vers l'enfance et une buvette.

Toutes les informations seront disponibles sur le site : www.chrysalidesetpapillons.fr.

L'association Sadhana propose du yoga à Saint-André

Formé à Rishikesh (en Inde, patrie du yoga) puis en France avec divers professeurs, Jean-François Sénépart pratique le yoga depuis 12 ans. Il enseigne la méthode du maître Shivananda, l'un des grands yogis du 20^e siècle. Les séances ont lieu les jeudis de 10 h à 11 h 30 et de 18 h 15 à 19 h 45, salle du Dojo, au complexe sportif Raymond Boisset.

Tarifs : 9€ le cours, 100€ le trimestre, 270€ l'année.
Contact : Jean-François Sénépart
au 06 13 60 57 86.

Les échanges en cours de l'association « Allez savoir ! »

Alphabétisation, cuisine créative, informatique, internet, peinture sur soie, couture, poterie-modelage, tissage, conseils en esthétique et en cosmétologie naturelle, jeux d'écriture, se garder en bonne santé, groupe de parole, groupe de marche...

Vous souhaitez participer à ces échanges, gratuits et conviviaux ou bien faire d'autres propositions ? N'hésitez pas, contactez l'association : 06 88 05 50 48 / 04 67 63 51 80 ou sur

allezsavoir@voila.fr

fête de la musique

Dimanche 21 juin



LE PROGRAMME...

à 11h sur la place : concert de la Philharmonie saint-andrénne
à 20h30 : défilé de la Peña dans les rues du cœur de ville

De 21 heures à 1 heure

Devant l'Hôtel
de Ville :
« RUFF SOUND MUSIC »,
reggae, 10 musiciens

Devant le Griffon :
« LA BANDE A JOJO »,
musique des années
60-70, 2 musiciens



Jardin de la salle
polyvalente :
groupe
« GROENDAL »
rock français
avec 4 musiciens

Cours Ravanières :
groupe
« LA DERAILLE »
création
pop/rock/jazz
avec 5 musiciens